

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORZÉ SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2021

Le vendredi 8 octobre 2021, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni au restaurant scolaire sis 3 rue du commerce à Corzé, sur convocation régulière adressée à ses membres, le 4 octobre 2021 par Monsieur Jean-Philippe GUILLEUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents, absents, excusés, pouvoirs :

Jean-Philippe	GUILLEUX	Présent
Annie	PINARD	Présente
Joel	BEAUDUSSEAU	Pouvoir à Olivier SECHER
Béatrice	MARTIN-JARRY	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Alain	DELECOLLE	Présent
Anne-Marie	JANAULT	Présente
Philippe	DEROUINEAU	Pouvoir à Anne-Marie NICOLLE
Anne-Marie	NICOLLE	Présente
David	FOURREAU	Présent
Olivier	SECHER	Présent
Christian	MIRRETTI	Présent
Vincent	VIGNAIS	Présent
Cédric	RENOU	Excusé
Pascale	ARTHUS	Pouvoir à Anne-Marie JANAULT
Estelle	COUTANT	Présente
Sandrine	VIGNAUD	Présente
Adeline	PIVERT	Présente
Emeline	CHAUVEAU	Présent
Valentin	VACHER	Présent

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	14
Nombre de conseillers votants	18

Secrétaire de séance : Anne-Marie NICOLLE
Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2021

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 10 septembre 2021.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement collectif 2020
2. Rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement non collectif 2020
3. Réhabilitation de l'église : demande de subvention DSIL Relance
4. Décisions du Maire
5. Questions diverses

RPQS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La gestion du service d'assainissement collectif doit faire l'objet chaque année d'un rapport de gestion qui doit être présenté au Conseil municipal, après approbation par l'assemblée délibérante compétente, c'est-à-dire la CCALS, et au plus tard dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice.

Il est ensuite mis à disposition du public, accompagné de l'avis de l'assemblée délibérante, dans chacune des communes membres, ainsi qu'au siège de l'EPCI, puis être transmis au Préfet.

M. le Maire expose que ce rapport annuel doit comprendre notamment les indicateurs techniques et financiers, et les indicateurs de performance.

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Communauté de Communes, le Conseil municipal :

- **Prend acte de ce rapport**

RPQS ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La gestion du service d'assainissement non collectif doit faire l'objet chaque année d'un rapport de gestion qui doit être présenté au Conseil municipal, après approbation par l'assemblée délibérante compétente, c'est-à-dire la CCALS, et au plus tard dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice.

Il est ensuite mis à disposition du public, accompagné de l'avis de l'assemblée délibérante, dans chacune des communes membres, ainsi qu'au siège de l'EPCI, puis être transmis au Préfet.

M. le Maire expose la composition et les missions du service d'assainissement non collectif de la CCALS.

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes, le Conseil municipal :

- **Prend acte de ce rapport**

DCM 2021-09-01 - TRAVAUX DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL RELANCE 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le programme de travaux rédigé par le cabinet de Martine RAMAT.

Sont ainsi prévus :

- De travaux de maçonnerie pour un montant total de 65 100 € HT
- De travaux de couverture pour un montant de 99 782,77 € HT

Monsieur le Maire présente au Conseil la possibilité de demande d'une subvention auprès de la préfecture de Maine-et-Loire, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local relance 2021 et soumet aux voix le plan de financement suivant :

Projet	<i>Montant HT</i>	Financement	<i>Montant HT</i>
Travaux	164 882,77 €	Subventions	148 438,23 €
<i>couverture charpente</i>	<i>99 782,77 €</i>	<i>DSIL relance</i>	<i>141 438,23 €</i>
<i>maçonnerie</i>	<i>65 100,00 €</i>	<i>Souv. de l'Art Français</i>	<i>7 000,00 €</i>
Missions SPS	1 512,00 €	Autofinancement	37 109,42 €
Honoraires MOE	19 152,88 €		
Total HT	185 547,65 €	Total	185 547,65 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de réhabilitation de l'église Saint Germain
- **ADOpte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DSIL relance 2021, pour un montant de 141 438,23 €
- **DIT** que le projet peut ne pas être mis en œuvre dans l'immédiat si ne sont pas obtenus les financements suffisants

DECISIONS PRISES SUR DELEGATION DU MAIRE

Service	Montants engagés TTC
Services techniques	2 184,43 €
Administratif	246,00 €
Culture / communication	2 068,32 €
Scolaire	1 138,80 €
Jeux prairie de la paix	14 492,40 €

Monsieur le Maire présente au Conseil l'état de consommation des crédits votés sur l'exercice 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Un point est fait sur le PLUi : l'ensemble du conseil se prononce en faveur d'une conservation du secteur du bourg joli en zone Uy.

La zone Uy est destinée à accueillir les activités économiques (industrielles, artisanales, commerciales, ou de bureaux) et ne permet pas la construction de maisons d'habitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

LISTES DES DECISIONS PRISES EN SEANCE :

N°	Objet	Page
DCM 2021-10-01	TRAVAUX DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL RELANCE 2021	58

Signent le registre les membres du Conseil municipal présents :

Jean-Philippe GUILLEUX	Présent
Annie PINARD	Présente
Joël BEAUDUSSEAU	Pouvoir à Olivier SECHER
Béatrice MARTIN JARRY	Pouvoir à Jean-Philippe GUILLEUX
Alain DELÉCOLLE	Présent
Anne-Marie JANAULT	Présente
Philippe DEROUINEAU	Pouvoir à Anne-Marie NICOLLE
Anne-Marie NICOLLE	Présente
David FOURREAU	Présent
Olivier SECHER	Présent
Christian MIRRETTI	Présent
Vincent VIGNAIS	Présent
Cédric RENO	Excusé
Pascale ARTHUS	Pouvoir à Anne-Marie JANAULT
Estelle COUTANT	Présente
Sandrine VIGNAUD	Présente
Adeline PIVERT	Présente
Emeline CHAUVEAU	Présent
Valentin VACHER	Présent